



Barbara Romagnan

**DONNONS UNE MAJORITÉ
AU CHANGEMENT**

Gérard Galliot
suppléant

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
10 & 17 JUIN 2012
1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION DU DOUBS



Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Besançon, le 4 juin 2012

A tous les membres du Collectif

Madame, Monsieur

Vous m'avez sollicitée en tant que candidate aux élections législatives, sur différents points relatifs à la question israélo-palestinienne. Je tiens tout d'abord à vous remercier de cette initiative. Adhérente de nombreuses années de l'AFPS (association France Palestine solidarité) et membre de la LDH (Ligue des droits de l'Homme), je suis très sensible et très engagée en faveur des droits de l'Homme et tout particulièrement en faveur du premier d'entre eux : celui de vivre dans un Etat en paix.

Je serais également prête, comme j'ai pu le signaler à l'un de vos représentants, à vous rencontrer afin que nous puissions échanger sur ce sujet tout aussi complexe que primordial.

Voici cependant les réponses que je peux dès à présent vous apporter et sur lesquelles je m'engage.

Je m'inscrirai dans la politique de François Hollande pour un processus conduisant à la paix au Proche-Orient, à un Etat palestinien viable et à la sécurité d'Israël. Pour cela, je m'engagerai fermement en faveur d'une reconnaissance française effective de l'Etat palestinien et pour un rôle actif de la France dans la relance des négociations tendant à la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien et à son entrée aux Nations Unies comme membre à part entière.

Près de 50 ans après, il est temps que les frontières définies en 1967 avec Jérusalem comme capitale des deux Etats doivent soient enfin respectées. Ce n'est que lorsque les représentants du peuple palestinien seront des acteurs de plein droit de la communauté internationale, partageant les mêmes droits et les mêmes responsabilités, que des perspectives de paix seront enfin ouvertes.



PS - 17, av. de la Gare d'Eau
25000 Besançon



07 77 82 15 01



barbararomagnan.eu



barbara.romagnan@gmail.com



[/BarbaraRomagnan](https://www.facebook.com/BarbaraRomagnan)

Je m'investirai pleinement dans l'adoption d'un traité ambitieux sur le commerce des armes, juridiquement contraignant et universel, centré sur le respect des droits de l'Homme. Il est essentiel d'imposer des mécanismes de vérification plus efficaces sur les matériels, sur les intermédiaires et sur les destinataires finaux.

Je crois également qu'il est de la responsabilité des élus de débattre de la politique de commerce international de l'armement au sein notamment d'une commission parlementaire et d'associer, au-delà, au débat des ONG et des industriels de l'armement lors du rapport annuel présenté par le ministre de la défense.

Je souhaite enfin m'engager, pour ma part, dans le sens de la politique menée au Danemark, dans un premier temps, d'incitation des commerçants à étiqueter les produits alimentaires issus de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, avant d'instituer légalement cet étiquetage. On ne peut s'abstenir d'informer les consommateurs de la provenance de ces biens, produits dans des circonstances qui ne sont pas acceptables dans un État de droit. Il s'agira toutefois de distinguer nettement entre produits provenant des colonies et produits provenant d'Israël même.

La gravité de la situation impose un courage politique que les candidats socialistes ont le devoir de porter pour permettre à François Hollande de jouer un rôle diplomatique déterminant et audacieux sur la sphère internationale.

Je m'engage à ce courage dans les convictions qui sont les miennes.

Je vous prie de recevoir mes salutations les plus respectueuses.



Barbara Romagnan

